

LE CFP : CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



FICHE OUTIL 1 JE PREPARE MON PROJET PROFESSIONNEL

Le Congé de Formation Professionnelle permet aux agents de réaliser un projet personnel de formation notamment en vue d'une reconversion ou d'une évolution professionnelle.

Un travail de réflexion en amont est indispensable afin de :

- ☞ *Faire un point sur votre situation personnelle en vous interrogeant sur vos motivations et vérifier si vos envies de changement sont conformes à vos attentes et compatibles avec vos contraintes*
- ☞ *S'informer sur le métier envisagé (activités, avantages et contraintes, conditions de travail, etc...) et repérer les compétences et les diplômes recherchés par les employeurs*
- ☞ *S'informer sur le marché de l'emploi du métier visé afin d'avoir une vision réaliste des postes disponibles sur le marché et vérifier si votre futur emploi est recherché*
- ☞ *S'informer sur les formations afin d'identifier la formation la plus adaptée au métier visé et au profil demandé sur le marché du travail*

Cette fiche-outil a pour objectif de vous aider :

- ☞ *à mener une réflexion détaillée dans la définition et la validation de votre projet professionnel et de formation.*
- ☞ *à motiver votre demande de financement*

Afin de préparer votre projet professionnel, vous pouvez bénéficier du conseil en évolution professionnelle. Pour plus de renseignement, merci de contacter l'ANFH

PREPARER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

ETAPE 1 : FAIRE UN BILAN DE VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE

Cette première étape vise :

- ☞ à analyser vos expériences professionnelles et personnelles, vos formations suivies...
- ☞ identifier vos centres d'intérêt, vos qualités, vos aspirations, vos exigences, vos contraintes...

ETAPE 2 : DEFINIR VOS OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette deuxième étape vise :

- ☞ à identifier la ou les activités professionnelles que vous souhaitez exercer,
- ☞ à identifier le métier et l'emploi dans lesquels vous les retrouvez,
- ☞ à vous informer sur les connaissances et les compétences requises,
- ☞ à vous informer sur le métier et sur les offres disponibles sur le marché de l'emploi.

ETAPE 3 : CHOISIR LA FORMATION ADAPTEE

Cette troisième étape vise à identifier les objectifs de la formation, les pré-requis, les organismes susceptibles de répondre à votre demande.

ETAPE 2 : DEFINIR VOS OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette deuxième étape vise :

- ☞ à identifier la ou les activités professionnelles que vous souhaitez exercer,
- ☞ à identifier le métier et l'emploi dans lesquels vous les retrouvez,
- ☞ à vous informer sur les connaissances et les compétences requises,
- ☞ à vous informer sur le métier et sur les offres disponibles sur le marché de l'emploi.

EXPLORATION DU METIER

CONSEIL :

- ☞ *Vous informer sur les métiers en consultant des fiches métiers et en visionnant des vidéos sur les sites internet.*
- ☞ *Rencontrer des professionnels qui vont vous parler de leur métier.*
- ☞ *Vous renseigner auprès de lieux ressources (CIO, maison de l'emploi...).*
- ☞ *Si possible réaliser un stage d'observation.*

QUESTIONS CLES A SE POSER :

- ☞ Quel est le métier que j'envisage d'exercer à l'avenir ?
- ☞ Quelles sont les activités du métier envisagé ?
- ☞ Quelles sont les compétences demandées ?
- ☞ Quels sont les aspects du métier qui correspondent le plus à mes attentes ?
- ☞ Dans quel secteur et/ou type d'entreprise puis-je exercer ce métier ?
- ☞ Quelles sont les conditions de travail (horaires décalées, travail de week-end) ?
- ☞ Quelle formation ou diplôme est demandé pour exercer ce métier ?
- ☞ J'ai rencontré des professionnels, qu'ai-je retenu (parcours, expérience, formation, missions...) ?
- ☞ Quels sont mes atouts au regard du métier (connaissance du secteur, expérience professionnelle, compétences, qualités...) ?

ETAPE 3 : CHOISIR LA FORMATION ADAPTEE

Cette troisième étape vise à identifier les objectifs de la formation, les prérequis, les organismes susceptibles de répondre à votre demande.

CONSEIL :

- ☞ *Consulter les bases de données sur l'offre de formation accessibles sur internet.*
- ☞ *Rencontrer les organismes de formation pour vous informer sur les formations et sur les taux d'insertion.*
- ☞ *Rencontrer des anciens stagiaires pour savoir ce qu'ils ont pensé de la formation et s'ils ont pu concrétiser leur projet.*

QUESTIONS CLES A SE POSER :

- ☞ *Quelle est la formation qui correspond le mieux à mon projet ?*
- ☞ *Quel est le niveau d'études délivré à la fin de la formation ?*
- ☞ *La formation débouche-t-elle sur une qualification reconnue ?*
- ☞ *Correspond-elle au profil recherché par les employeurs ?*
- ☞ *Quelles sont les conditions d'accès à cette formation (niveau d'études, pré-requis) ?*
- ☞ *Quelles sont les conditions d'admission (concours, test, entretien, dossier...) ?*
- ☞ *Quelles sont les modalités (durée totale, cours, stages, autres modalités...) ?*
- ☞ *Mes diplômes et/ou expériences me permettent-ils d'avoir des allègements ?*
- ☞ *Puis-je accéder directement au métier après la formation ou nécessite-t-il un concours ?*
- ☞ *Quelle est le taux d'insertion des stagiaires à l'issue de la formation ?*

En conclusion, sauriez-vous expliquer pourquoi vous avez choisi cette formation et cet organisme ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

VALIDATION DE VOTRE PROJET

Votre projet est abouti

A travers ce guide, vous avez questionné un certain nombre de points sur votre projet et avez pu y apporter des réponses.

Votre projet est suffisamment solide et vous souhaitez solliciter un Congé de Formation Professionnelle.

Nous vous conseillons de vous informer, au préalable sur :

- ✓ Les conditions de financement (durée, modalités de prise en charge...). :

360 jours de CFP maximum voir 720 jours pour des formations universitaires ou scolaires sur 2 ans une indemnité égale à 85% du traitement base (pas de primes) porté à 100 % pour les agents catégorie C la première année. Il convient de mesurer les modalités de financement de votre CFP afin de vérifier la viabilité économique de votre projet de formation.

- ✓ Vos droits et obligations dans le cadre du dispositif.
- ✓ Les modalités de mise en œuvre (dossier, délai...) : autorisation d'absence à solliciter auprès de l'employeur, dossier à constituer, date limite de dépôt des dossiers. Compter un délai de 6 mois minimum avant la formation pour entamer vos démarches
- ✓ Les priorités et critères.

Vous retrouvez toutes ces précisions dans le guide CFP et dans la fiche outil « je prépare mon dossier de CFP »

Vous pouvez également contacter le conseiller en dispositifs individuels de l'ANFH pour plus de précisions et vous accompagner dans vos démarches dans le cadre du conseil en évolution professionnelle.

Attention :

Si votre projet relève d'une évolution professionnelle pour exercer dans votre établissement, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre employeur pour vérifier les possibilités d'emploi en interne et d'étudier s'il y a un dispositif interne de promotion et d'autres possibilités de financement.

Votre projet n'est pas suffisamment abouti

A travers ce guide, vous avez questionné un certain nombre de points sur votre projet et vous n'avez pu apporter de réponses à certaines questions. Il existe encore trop de zones d'ombre ou d'incertitudes. Il est donc trop tôt pour envisager un Congé de Formation Professionnelle.

Il convient de mûrir davantage votre projet en rencontrant des professionnels, en vous informant sur les métiers.

Vous pouvez également être accompagné dans votre réflexion et vos démarches via le bilan de compétences ou rencontrer un conseiller de l'ANFH pour vous aider dans vos démarches.

MOTIVER VOTRE DEMANDE DE CFP

Il convient de vous appuyer sur les recherches que vous avez réalisées afin de démontrer la cohérence et la faisabilité de votre projet.

EXPLIQUER :

- ☞ Votre situation professionnelle actuelle et ce qui vous amène à vouloir changer de situation professionnelle.
- ☞ La nature de votre projet professionnel : métier visé, statut visé (public, privé, libéral, autre...) et vos motivations pour l'exercer
- ☞ Les démarches ou actions que vous avez effectuées pour élaborer votre projet, confirmer votre choix de métier et ce que vous en reprenez.
- ☞ Votre choix de formation et d'organisme.
- ☞ De quelle manière vous envisagez la mise en œuvre de votre projet à l'issue de votre formation, ce que vous connaissez du marché de l'emploi sur le métier visé
- ☞ Apportez tout élément complémentaire relatif à votre projet (ex : cursus démarré avec un financement personnel, projet faisant suite à un problème de santé, autofinancement d'une partie des frais...).

Vous pouvez joindre tout document utile pour étayer votre projet (CV, offres d'emplois, promesse d'embauche, business plan...).

Attention : une trame d'exposé de projet est à compléter dans le dossier de CFP

QUI PEUT M'AIDER ?

M'INFORMER SUR LES METIERS ET LES FORMATIONS, LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Lieux ressources :

Structures d'information et d'orientation : CIO, Maison de l'emploi, MIFE : <http://www.orientation-pour-tous.fr/>

Les professionnels du secteur

Les organismes de formation

M'INFORMER SUR LA CREATION D'ENTREPRISE

Lieux ressources :

Les Chambres de Métiers et d'Artisanat

Les Chambres de commerce et d'industrie

Les Chambres d'agriculture

Les boutiques de gestion

FAIRE LE POINT

Le conseil en évolution professionnelle

Le CEP a pour objectif de vous permettre de vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel. Le conseiller est là pour vous écouter et vous guider dans vos recherches, vous aidez à vous poser les questions essentielles, vous orienter vers les bons interlocuteurs et vous soutenir dans vos recherches de financement.

En savoir plus : <https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-conseil-en-evolution-professionnelle-cep>

Le bilan de compétences

Le bilan de compétences a pour objectif de vous permettre d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel ou de formation.

Il permet de :

- ✓ faire un point professionnel,
- ✓ réfléchir à son évolution professionnelle,
- ✓ répondre à un besoin de changement,
- ✓ préciser ou confirmer un projet.

En savoir plus : <https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-bilan-de-competences>

Sites Internet :

<p>Pour s'informer sur les métiers</p>	<p>https://www.orientation-pour-tous.fr/ http://www.onisep.fr/ https://www.cidj.com/ https://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jspz?id=681</p>
<p>Pour s'informer sur les métiers de la fonction publique</p>	<p>https://www.fonction-publique.gouv.fr/fonction-publique/fonction-publique-france-9 https://metiers.anfh.fr/</p>
<p>Pour s'informer sur les formations, les organismes de formations, les diplômes</p>	<p>https://www.orientation-pour-tous.fr/ https://reseau.intercariforef.org/ https://certificationprofessionnelle.fr/ http://www.emfor-bfc.org/formations/</p>
<p>Pour s'informer sur la mobilité dans la fonction publique</p>	<p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31057 https://infos.emploi-public.fr/changer-de-fonction-publique-la-mobilite/reussir-sa-mobilite-dans-la-fonction-publique-eet-9</p>
<p>Pour s'informer sur les emplois et les concours de la fonction publique d'Etat</p>	<p>https://www.place-emploi-public.gouv.fr/ https://www.fonction-publique.gouv.fr/score</p>
<p>Pour s'informer sur les emplois et les concours de la fonction publique Territoriale</p>	<p>http://fncdg.com/bourse-de-lemplois/ https://www.cap-territorial.fr/ http://www.cdg25.org/fr/centre-de-gestion-de-la-fonction-publique-territoriale-du-doubs.html https://www.place-emploi-public.gouv.fr/</p>
<p>Pour s'informer sur les emplois et les concours de la fonction publique Hospitalière</p>	<p>https://emploi.fhf.fr/ http://www.emploi.ars.sante.fr/index.php?id=134238 https://www.place-emploi-public.gouv.fr/</p>
<p>Pour s'informer sur les offres d'emplois Et les tendances du marché de l'emploi</p>	<p>https://www.pole-emploi.fr/accueil/ https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/accueil https://www.apec.fr/</p>
<p>Pour s'informer sur la création d'entreprise ou trouver une structure pour m'informer et ou m'accompagner</p>	<p>https://bpifrance-creation.fr/ http://www.entreprendre-en-franche-comte.fr/ http://www.cci.fr/web/organisation-du-reseau http://www.artisanat.fr/ http://www.chambres-agriculture.fr/ http://www.bgefrc.org/</p>

ANFH FRANCHE-COMTE
COMITE DE GESTION REGIONAL
9 Rue Jean-Baptiste Proudhon
BP 269
25016 BESANCON CEDEX

Contact ANFH :
Sandrine POYET
s.poyet@anh.fr
Tel : 03 81 82 63 08